

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VII

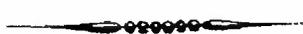
(MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS).

(Voir page 43, le tableau VII,
annexé au projet de loi.

(346)

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VII
(MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS).

TABLEAU DE DÉVELOPPEMENT
PRÉSENTANT LA COMPARAISON DES PROPOSITIONS DE DÉPENSE POUR
L'EXERCICE 1885 AVEC LES PRÉVISIONS DE L'EXERCICE 1884.



BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	•	Traitement du Ministre. fr.
2	a.	Traitements des fonctionnaires et employés
	b.	{ Secrétariat général. 156,850 »
		{ Surveillance des chemins de fer concédés 51,000 »
5	»	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés
4	»	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Cabinet, secrétariat général
	a.	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat de livres, reliures, etc. 20,600 »
5	b.	— Chauffage, éclairage et distribution d'eau 16,650 »
	c.	— Entretien des locaux, achat et entretien des meubles 37,750 »
6		Honoraires des avocats du Département
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
CHEMINS DE FER.		
—		
PREMIÈRE SECTION.		
SERVICES COMMUNS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
	a.	Direction supérieure et haute surveillance. fr. 104,800 »
	b.	Service général. Masse d'habillement, etc. 308,400 »
7	c.	Commission de réception du matériel et des approvisionnements. Dépôt du magasin central. Atelier de fabrication des coupons Edmond'son, billets spéciaux, etc. 110,915 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, etc. 29,400 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service 69,850 »
	b.	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des objets de matériel et d'approvisionnements présentés en réception 50,100 »
8	c.	Classement, etc., des approvisionnements au magasin central et à la masse d'habillement, et délivrance aux stations, ateliers, etc. 38,870 »
	d.	Fabrication de coupons Edmond'son, etc. 18,600 »
<i>Matériel et fournitures de bureau pour tous les services :</i>		
	a.	Fournitures de bureau, papiers, impressions et reliures 922,000 »
9	b.	Mobilier, éclairage, chauffage pour les bureaux compris dans les 1 ^{re} et 5 ^e sections 22,000 »
	c.	Abonnements, frais de traduction et de publicité. 56,000 »
10	»	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration
11	»	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.
12	»	Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales.
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
167,850 »	167,850 »	»	»	164,760 »	481,474 50 <i>1,151 50</i>	<i>N. B.</i> Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1883 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
6,500 »	9,500 »	»	3,000 »	9,500 »	55,462 68 <i>3,058 95</i>	
41,900 »	41,000 »	900 »	»	58,290 »	70,554 97	
75,000 »	85,000 »	»	10,000 »	85,000 »	137,445 10 <i>423 80</i>	
50,000 »	50,000 »	»	»	50,000 »	67,117 66 <i>3,500 »</i>	
542,250 »	554,350 »	900 »	15,000 »	548,150 »	810,832 71 <i>7,834 25</i>	
DIMINUTION. . . . fr.		12,100				
553,515 »	568,015 »	»	14,500 »	603,825 »	814,780 54	
177,400 »	186,420 »	»	9,020 »	192,775 »	180,916 76	
1,000,000 »	1,006,000 »	»	6,000 »	1,170,880 »	946,801 75 <i>804 15</i>	
40,000 »	40,000 »	»	»	40,000 »	40,000 »	
52,000 »	52,000 »	»	»	52,000 »	52,000 »	
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	5,070 65	
1,808,915 »	1,838,435 »	»	29,520 »	2,045,480 »	2,017,572 50 <i>804 15</i>	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION.		
VOIES ET TRAVAUX.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
15	a.	Direction centrale du service des voies et travaux fr. 183,700 »
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc. — Bâtiments et dépendances 1,152,540 »
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire 104,500 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
14	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.) 5,995,070 »
	b.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.) 3,092,850 »
<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>		
15	a.	Fournitures de billes et bois spéciaux 1,876,758 »
	b.	— de rails et accessoires 974,398 »
	c.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule 641,100 »
<i>Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :</i>		
16	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances 2,234,950 »
	b.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire 554,525 »
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et d'objets divers 107,320 »
	d.	Loyers de locaux pour bureaux et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État 216,000 »
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,440,540 »	1,425,690 »	16,850 »	»	1,505,090 »	1,534,731 48	
9,687,900 »	9,687,900 »	»	»	9,790,270 »	9,640,770 • <i>61,566 10</i>	<i>N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances rapportées à l'exercice 1882 et de créances arriérées rattachées audit exercice.</i>
3,492,256 »	3,342,100 »	150,156 »	»	3,692,100 »	3,692,100 »	
2,072,795 »	2,072,795 »	»	»	3,095,045 »	3,056,045 » <i>224 07</i>	
17,593,491 »	17,426,485 »	167,006 »	•	18,034,505 »	17,924,546 48 <i>61,790 17</i>	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
TRACTION ET MATÉRIEL.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
17	a.	Direction centrale du service fr. 275,500 »
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations; approvisionnements 808,520 »
	c.	Ateliers centraux. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général. 536,950 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intéréms, travail extraordinaire 78,100 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
18	a.	Traction et freinage des convois (machinistes, chauffeurs et serre-freins) 5,764,800 »
	b.	Visite et entretien courant des locomotives, tenders, voitures, wagons, etc., dans les stations. 2,531,900 »
	c.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manoeuvres, etc.) 2,835,600 »
<i>Primes d'économie et de régularité :</i>		
19	a.	Pour économie constatée dans la consommation du combustible 269,000 »
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois 260,500 »
	c.	Pour économie réalisée dans la main-d'œuvre et les consommations par les ouvriers du service de l'éclairage 11,000 »
	d.	Primes de parcours par les machinistes-instructeurs 7,500 »
<i>Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :</i>		
20	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc. 4,961,200 »
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation 1,240,800 »
<i>Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)</i>		
21	a.	Matériaux pour entretien et réparation des locomotives, tenders, voitures, wagons, matériel fixe, mobilier, etc. 6,907,000 »
	b.	Main-d'œuvre et réparation des locomotives, tenders, voitures, wagons, matériel fixe, mobilier, etc. 4,944,200 »
	c.	Renouvellement et amélioration du matériel 2,460,000 »
TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,496,870	1,496,870	»	»	1,552,020	1,596,862 45	<i>N. B.</i> Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1882 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
11,152,500	10,951,500	200,800	»	15,440,400	15,462,418 97 138 90	A partir de 1884, le salaire des agents s'occupant de la réparation du matériel dans les ateliers — 4,110,000 francs — a été transféré à l'article 21.
547,800	547,800	»	»	547,800	552,592 50 4,878 80	
6,202,000	6,202,000	»	»	6,602,000	6,191,824 19 180 69	
14,511,200	14,511,200	»	»	9,716,200	9,868,519 61 61,937 98	Voir observation en regard de l'article 18.
33,090,170	33,489,370	200,800	»	33,858,420	33,472,217 52 67,136 37	

BUDGET DE L'EXERCICE 1883.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
QUATRIÈME SECTION.		
TRANSPORTS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
	a.	Direction centrale du service fr. 745,100 »
23	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des wagons; convoi des voyageurs et des marchandises 3,100,065 »
	c.	Trafic. — Surveillance du service; bureaux des stations; factage; relations internationales, etc. 4,900,725 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, dé couchers des gardes, etc. 276,900 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois et manœuvres par chevaux :</i>		
	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc. 3,696,875 »
23	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes à l'essai, veilleurs, etc. 1,850,000 »
	c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords 451,000 »
24	»	<i>Primes de régularité pour encourager la marche régulière des convois</i>
<i>Frais d'exploitation :</i>		
	a.	Matériel et consommations pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc. 1,421,000 »
25	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement, outils, ustensiles, etc. 670,000 »
	c.	Redevances pour l'usage de stations, lignes, etc., appartenant à des compagnies 30,000 »
26	»	<i>Camionnage. — Prise et remise à domicile</i>
27	»	<i>Pertes et avaries. — Indemnités aux ayants-droit et frais d'expertise, de procédure, etc.; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer</i>
28	»	<i>Redevances aux compagnies et aux particuliers, pour usage ou location de matériel de traction et de transport.</i>
TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
9,025,590	8,870,490	152,900	»	8,919,140	8,755,523 65 <i>1,160 64</i>	N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant de liquidations de créances reportées à l'exercice 1882 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
5,997,875	5,947,875	50,000	»	5,858,200	5,725,100	
590,000	590,000	»	»	590,000	582,811 22	
2,121,000	2,121,000	»	»	1,921,000 ⁽¹⁾	1,981,000 <i>17 603 54</i>	
1,800,000	1,800,000	»	»	1,850,000	1,816,000 <i>37 50</i>	
650,000	670,000	»	»	650,000	665,416 64 <i>112,435 31</i>	
50,000	50,000	»	»	50,000	69,515 98	
20,012,265	19,809,565	202,900	»	19,598,540	19,400,166 47 <i>131,237 29</i>	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CINQUIÈME SECTION.		
PERCEPTION DES RECETTES ET CONTRÔLES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
29	a.	Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc. fr. 722,450 "
	b.	Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations. — Paiement des salaires des ouvriers 126,850 "
	c.	Dépôt du timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confiées à des receveurs 775,580 "
	d.	Indemnités — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, etc. 62,100 "
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
30	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service 65,720 "
	b.	Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre 16,400 " (Les crédits portés aux articles 7, 13, 17, 22 et 29 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.		
Récapitulation du chapitre II.		
1 ^{re}	SECTION.	— Services communs
2 ^e	—	— Voies et travaux
3 ^e	—	— Traction et matériel
4 ^e	—	— Transports
5 ^e	—	— Perception des recettes et contrôles
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,684,770	1,684,770	»	»	1,751,020	1,619,655 10	N. B. Les chiffres en italiques dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1882 et de créances arriérées rattachées audit exercice
82,120	82,120	»	»	85,000	81,989 50	
1,766,890	1,766,890	»	»	1,814,020	1,701,642 60	
1,808,915	1,838,455	»	29,520	2,045,480	2,017,572 50 804 15	
17,593,491	17,426,485	167,006	»	18,084,505	17,924,546 48 61,790 17	
53,690,170	53,480,370	209,800	»	55,858,420	55,472,217 52 67,136 37	
20,012,265	19,809,565	202,900	»	19,598,540	19,400,166 47 131,237 29	
1,766,890	1,766,890	»	»	1,814,020	1,701,642 60	
74,871,751	74,350,545	570,706	29,520	75,380,565	74,516,145 57 260,967 98	
AUGMENTATION . . . fr.		541,186 *				

BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
CHAPITRE III.							
POSTES ET TÉLÉGRAPHES.							
— PREMIÈRE SECTION.							
SERVICES COMMUNS.							
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>							
			Nombre d'agents	Classes	Traitements par an	Dépense.	
31	a.	Direction générale de l'administration, inspection générale des services; service central					
		Directeur général	1	"	12,000	12,000	
		Inspecteur général	1	"	10,500	10,500	
		Chef de division	1	"	5,500 à 7,000	6,000	
		Commis	5	"	"	5,400	
		Expéditionnaires	4	"	"	8,400	
		Frais de déplacements de l'inspecteur général	"	"	"	1,500	
		TOTAL					45,800
	32	b.	Dépôts, ateliers de fabrication des timbres, commission de réception; service des bâtiments				
			Moitié du traitement du chef de fabrication et du chef de dépôt du timbre chargés de la gestion de ces services en commun avec l'administration des chemins de fer de l'Etat	2	"	4,000 à 4,500	4,250
		Architecte	1	"	4,000 à 5,000	5,000	
		Sous-architecte	1	"	2,700 à 3,500	3,100	
		Sous chefs de section	2	"	2,000 à 2,700	4,500	
		Chef de dépôt	1	"	2,700 à 3,100	3,100	
		Commis chef	1	"	3,100 à 3,500	3,100	
		Commis	8	"	1,100 à 3,100	18,600	
		1 ^{er} chef-facteur et chef-facteur	2	"	1,850 à 3,000	4,700	
		Rémunération d'un artiste-graveur pour coopération à la fabrication des timbres	1	"	1,600	1,600	
	Frais de déplacements de l'architecte, du sous-architecte et des chefs de section	"	"	"	1,504		
	TOTAL					49,304	
	c.	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois					
		Auxiliaires	2	"	1,800	5,600	
			2	"	1,500	5,120	
			1	"	1,080	1,080	
			1	"	960	960	
		Élèves-télégraphistes	4	"	720	2,880	
		Huissier, messenger, aide messenger, ouvriers du service des bâtiments, ouvriers du dépôt de Bruxelles (Nord), ouvriers et ouvrières de l'atelier du timbre, ouvriers et ouvrières du dépôt du timbre, ouvriers du magasin central, ouvriers de la commission de réception	85	"	"	87,010	
A REPRISE						fr	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
93,104	83,684	9,420	•	83,684	45,270 58	
98,650	94,590	4,060	•	(¹) 88,140	3,720 •	(¹) Un crédit supplémentaire de fr. 2,000 est demandé pour couvrir l'insuffisance que présente cet article.
191,754	178,274	13,470	•	171,824	48,990 58	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		REPORT fr.																																										
33	a. b. c. d. e. f. g. h.	Imprimés, fournitures de bureau, reliures Loyers Éclairage et chauffage Entretien des locaux situés en dehors des dépendances des stations. Acquisition de matériel et d'outillage Entretien du matériel et de l'outillage de l'atelier et du dépôt du timbre Papiers, encres et approvisionnements divers pour la fabrication des valeurs postales et télégraphiques Approvisionnement divers, menues dépenses.	12,000 » 1,000 » 1,422 » 50,000 » 15,000 » 0,000 » 96,000 » 10,000 »																																											
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . . fr.																																														
DEUXIÈME SECTION.																																														
POSTES.																																														
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>																																														
34	a.	Direction centrale et services provinciaux ;	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="951 1223 1015 1290">Nombre d'agents.</th> <th data-bbox="1023 1245 1086 1290">Classes.</th> <th data-bbox="1110 1234 1238 1290">Traitements par an.</th> <th data-bbox="1270 1245 1350 1290">Dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="975 1323 991 1346">2</td> <td data-bbox="1038 1323 1054 1346">»</td> <td data-bbox="1190 1323 1254 1346">8,000</td> <td data-bbox="1270 1323 1350 1346">16,000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="975 1379 991 1402">2</td> <td data-bbox="1038 1379 1054 1402">1^{re}</td> <td data-bbox="1110 1368 1254 1413">{ Max. 7,000 Min. 6,500 }</td> <td data-bbox="1270 1379 1350 1402">15,500</td> </tr> <tr> <td data-bbox="975 1469 991 1491" rowspan="2">5</td> <td data-bbox="1038 1435 1054 1458">1^{re}</td> <td data-bbox="1110 1435 1254 1480">{ Max. 7,000 Min. 6,500 }</td> <td data-bbox="1270 1469 1350 1491" rowspan="2">31,210</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1038 1491 1054 1514">2^e</td> <td data-bbox="1110 1480 1254 1525">{ Max. 6,000 Min. 5,500 }</td> </tr> <tr> <td data-bbox="975 1592 991 1615" rowspan="2">9</td> <td data-bbox="1038 1559 1054 1581">1^{re}</td> <td data-bbox="1110 1559 1254 1603">{ Max. 5,000 Min. 4,500 }</td> <td data-bbox="1270 1592 1350 1615" rowspan="2">38,250</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1038 1603 1054 1626">2^e</td> <td data-bbox="1110 1603 1254 1648">{ Max. 4,000 Min. 3,500 }</td> </tr> <tr> <td data-bbox="975 1704 991 1727" rowspan="2">4</td> <td data-bbox="1038 1671 1054 1693">1^{re}</td> <td data-bbox="1110 1671 1254 1715">{ Max. 5,000 Min. 4,500 }</td> <td data-bbox="1270 1704 1350 1727" rowspan="2">17,000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1038 1715 1054 1738">2^e</td> <td data-bbox="1110 1715 1254 1760">{ Max. 4,000 Min. 3,500 }</td> </tr> <tr> <td data-bbox="975 1794 991 1816">10</td> <td data-bbox="1038 1794 1054 1816">»</td> <td data-bbox="1110 1794 1254 1839">{ Max. 5,500 Min. 5,100 }</td> <td data-bbox="1270 1794 1350 1816">33,000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="975 1861 991 1883">8</td> <td data-bbox="1038 1861 1054 1883">»</td> <td data-bbox="1110 1861 1254 1906">{ Max. 5,500 Min. 5,100 }</td> <td data-bbox="1270 1861 1350 1883">26,400</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="727 1917 831 1939" style="text-align: right;">A REPORTER</td> <td data-bbox="1270 1917 1350 1939"></td> <td data-bbox="1270 1917 1350 1939">175,400</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agents.	Classes.	Traitements par an.	Dépense.	2	»	8,000	16,000	2	1 ^{re}	{ Max. 7,000 Min. 6,500 }	15,500	5	1 ^{re}	{ Max. 7,000 Min. 6,500 }	31,210	2 ^e	{ Max. 6,000 Min. 5,500 }	9	1 ^{re}	{ Max. 5,000 Min. 4,500 }	38,250	2 ^e	{ Max. 4,000 Min. 3,500 }	4	1 ^{re}	{ Max. 5,000 Min. 4,500 }	17,000	2 ^e	{ Max. 4,000 Min. 3,500 }	10	»	{ Max. 5,500 Min. 5,100 }	33,000	8	»	{ Max. 5,500 Min. 5,100 }	26,400	A REPORTER			175,400	
Nombre d'agents.	Classes.	Traitements par an.		Dépense.																																										
2	»	8,000		16,000																																										
2	1 ^{re}	{ Max. 7,000 Min. 6,500 }		15,500																																										
5	1 ^{re}	{ Max. 7,000 Min. 6,500 }		31,210																																										
	2 ^e	{ Max. 6,000 Min. 5,500 }																																												
9	1 ^{re}	{ Max. 5,000 Min. 4,500 }		38,250																																										
	2 ^e	{ Max. 4,000 Min. 3,500 }																																												
4	1 ^{re}	{ Max. 5,000 Min. 4,500 }		17,000																																										
	2 ^e	{ Max. 4,000 Min. 3,500 }																																												
10	»	{ Max. 5,500 Min. 5,100 }	33,000																																											
8	»	{ Max. 5,500 Min. 5,100 }	26,400																																											
A REPORTER			175,400																																											

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
191,754	178,274	13,470	"	171,824	45,990 58	<i>N. B. Les chiffres en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations des créances reportées à l'exercice 1882 et de créances arriérées rattachées audit exercice.</i>
171,422	171,422	"	"	175,952	165,595 42 40,007 96	
565,176	549,696	15,480	"	547,756	210,586 "	
					40,007 96	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandes POUR L'EXERCICE 1885.	CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFERENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,224,505	3,144,818	79,687	°	3,070,868	2,887,827 91	
3,224,505	3,144,818	79,687	°	3,070,868	2,887,827 91	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
					REPORT fr.	
		<i>Traitements et indemnités des facteurs :</i>				
			Nombre d'agents.	Classes.	Traitements par an.	Dépense.
	a.	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs et facteurs-trieurs, etc.):				
		1 ^{er} chef-facteur	1	"	3,200	3,200
		Chefs-facteurs	(4) 19	"	2,200 2,000 1,800	37,000
		Facteurs-trieurs	60	"	1,700 1,600 1,500	84,800
		TOTAL				125,000
35	b.	Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux de cantons postaux (facteurs de perception):				
		Facteurs des postes	1,293	"	1,400 1,300 1,200 1,100 1,000	1,490,190
	c.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux):				
		Facteurs ruraux	1,698	"	1,000 950 900	1,571,818
	d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc.:				
		Boute-feu et écureuses	(2) 17	"	"	13,000
		Classeurs et messagers	(3) 33	"	"	26,200
		Indemnités, secours et récompenses	"	"	"	65,000
		Frais de remplacement, agents supplémentaires	"	"	"	451,671
		Frais de voyage des chefs-facteurs et convoyeurs	"	"	"	25,500
		Changements de résidence	"	"	"	2,000
		Menues dépenses, nettoyage de bureaux de poste	"	"	"	4,000
		TOTAL				587,371
		<i>Transport des dépêches :</i>				
	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, services affluents, messageries, carrioles entre les bureaux et les stations. fr.				375,000 "
	b.	Transport des facteurs par service d'omnibus.				55,000 "
36	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses.				84,315 "
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées				16,425 "
37	"	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique employées, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles, — à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (<i>Crédit non limitatif</i>).				
38	"	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (<i>Crédit non limitatif</i>).				
						A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,224,505	3,144,818	79,687	.	3,070,868	2,887,828 91	<p><i>N. B.</i> Les chiffres en italiques dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations des créances reportées à l'exercice 1882 et de créances arriérées rattachées audit exercice.</p> <p>(1) Dont 10, pour les services provinciaux.</p>
3,774,370	3,622,129	152,250	.	3,568,529	3,465,003 55 <i>14,644 32</i>	
530,740	548,540	.	17,600	1,311,890	1,375,794 65 <i>179,901 33</i>	<p>(2) Dont 4, au service d'exécution. (3) Dont 31 à l'administration centrale et 3 aux services provinciaux.</p>
715,000	715,000	.	.	10,000	6,037 18 <i>370</i>	
8,254,624	8,042,547	231,937	17,600	7,971,227	7,917,580 12	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
			REPORT. fr.			
	a.	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat de livres, reliures, etc.				160,000 »
	b.	Chauffage et éclairage				60,000 »
50	c.	Entretien et appropriation de locaux, achat et entretien du mobilier et du matériel, menues dépenses				150,820 »
	d.	Loyers, frais de régie				315,000 »
	e.	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants				55,000 »
40	.	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne				
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.				
TROISIÈME SECTION.						
TÉLÉGRAPHES.						
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>						
41	a.	Direction centrale et surveillance du service :	Nombre d'agents.	Classes.	Traitements par an.	Dépense.
		<i>Direction centrale :</i>				
		Directeur	1	»	8,000	8,000
		Inspecteur de direction	1	»	5,500 à 7,000	6,500
		Chefs de division	2	1 ^{re} { 2 ^e {	{ Max. 7,000 Min. 6,500 Max. 6,000 Min. 5,500	11,500
		Chefs de bureau	3	1 ^{re} { 2 ^e {	{ Max. 5,000 Min. 4,500 Max. 4,000 Min. 3,500	14,500
		Contrôleurs	7	1 ^{re} { 2 ^e {	{ Max. 5,000 Min. 4,500 Max. 4,000 Min. 3,500	35,000
		Ingénieur de direction	1	»	3,500 à 5,000	4,000
		Vérificateurs	3	»	{ Max. 3,500 Min. 3,100	10,500
		Commis-chefs	7	»	{ Max. 3,500 Min. 3,100	22,500
		A REPORTER				109,940

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
8,254,624	8,040,287	251,957	17,600	7,961,287	7,722,663 27 <i>194 845 65</i>	
740,820	780,820	"	40,000	768,820	715,601 93 <i>4,700 "</i>	<i>N. B. Les chiffres en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations des créances reportées à l'exercice 1882 et des créances arriérées rattachées audit exercice.</i>
3,250	3,250	"	"	3,250	2,036 15	
8,998,694	8,824,557	251,957	57,600	8,733,357	8,440,501 55 <i>196,615 65</i>	
AUGMENTATION. . . .		174,557				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitements par an.	Dépense.
		Report			278,650
		Chefs de bureau	11	1 ^{re} Max 4,500 2 ^e { Max. 4,000 Min. 3,500 }	45,500
		Commis-chefs et vérificateur sédentaire	24(1)	" { Max. 3,500 Min. 3,100 }	81,500
		Commis.	30	1 ^{re} { Max. 3,100 2,700 Min. 2,500 }	93,000
			75		202,500
			78		179,400
			102	2 ^e { Max. 2,000 Min. 1,650 }	204,000
		Commis.	100	2 ^e { Max. 2,000 Min. 1,650 }	165,000
			46		5 ^e { Max. 1,500 Min. 1,100 }
		63(2)	5 ^e { Max. 1,500 Min. 1,100 }	30,500	
		Chefs facteurs	6	" { — 2,100 — 2,000 }	12,100
41 (suite.)	b. (suite.)	Facteurs.	17	" { — 1,850 — 1,650 — 1,450 — 1,200 }	27,650
					1,459,400
		D'où il y a lieu de déduire. (Les extensions de 1883 ne devant porter que sur la moitié de l'exercice)			20,145
		RESTE			1,419,255
		Frais de loyer des percepteurs	"	"	58,000
		Frais de déplacements.	"	"	54,700
		Frais d'intérim et de changements de résidence.	"	"	13,951
		Primes télégraphiques.	"	"	79,500
		Indemnités pour service de nuit, secours, etc.	"	"	33,000
		TOTAL DE LITT. B.			1,618,406
		TOTAL DU LITT. A			415,450

A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,031,856	2,003,361 »	28,495 »	»	2,002,561 »	1,998,695 72	(1) Dont 5 à 4000 (à titre personnel).
2,031,856 »	2,003,361 »	28,495 »	»	2,002,561 »	1,998,695 72	(2) Dont 10 à 1200 transitoirement.

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉRO de articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		Nombre d'agents.	Classes.	Salaires par an	Dépense.
					RAPPORT fr.
42	°	<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois :</i>			
		40	°	1,200	48,000
		75	°	1,080	81,000
		81	°	960	77,760
		1	°	1,080	1,080
		41	°	720	29,520
		50	°	600	30,000
		35	°	480	16,800
		250	°	•	238,450
		°	°	•	25,610
		°	°	•	368,200
		°	°	•	11,050
		°	°	•	7,000
		°	°	•	4,000
		°	°	•	55,800
		°	°	•	95,000
		TOTAL			1,069,270
43	a.	Imprimés, fournitures de bureau, reliures, livres et journaux techniques			100,000 »
	b.	Loyers			8,000 »
	c.	Éclairage et chauffage			44,000 »
	d.	Entretien des locaux et du mobilier			10,000 »
	e.	Entretien des lignes et des appareils			150,000 »
	f.	Objets de consommation, menues dépenses			62,351 »
44	°	<i>Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne</i>			
		(Les crédits portés aux articles 31, 34 et 41 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)			
					TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,051,856 »	2,003,361 »	28,495 »	»	2,002,561 »	1,998,695 72	
1,069,270 »	1,006,500 »	62,770 »	»	(¹) 978,100 »	1,010,108 21	N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant de liquidations de créances reportées à l'exercice 1882 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
374,351 »	374,351 »	»	»	374,351 »	595,040 13 6,020 36	
2,000 »	1,000 »	1,000 »	»	1,000 »	1,000 »	
3,477,477 »	3,385,212 »	92,265 »	»	3,356,012 »	5,402,844 06 6,020 36	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre III.		
»	1 ^{re}	SECTION. — Services communs
»	2 ^e	— — Postes
»	3 ^e	— — Télégraphes
TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.		
CHAPITRE IV.		
MARINE.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
45	a.	Direction centrale du service fr. 100,900 » (Voir annexe A.)
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre 362,472 » (Voir annexe A.)
	c.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauvetage et remorque; surveillance des lignes postales transatlantiques. 578,214 » (Voir annexe A.)
	d.	Frais de route et jetons de présence des jurys. 20,800 »
<i>Traitements, salaires, indemnités et frais de route des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois, et indemnités à des agents non salariés :</i>		
46	»	Huissiers, messagers, lamaneurs, gardiens, ouvriers, matelots et chauffeurs provisoires, etc., pour les différents services
47	»	Remises aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'ar- restation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmag- asinage des poudres; vacations aux sauveteurs. (Crédit nonlimitatif)
48	»	Subsides aux caisses de pêcheurs; surveillance de la grande pêche et participation à la police internationale des pêcheries dans la mer du Nord, encouragements à l'éducation pratique des marins.
<i>Traction et matériel :</i>		
	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc. fr. 730,000 »
	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc. 339,204 »
49	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel. 1,500 »
	d.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc. 9,200 »
TOTAL DU CHAPITRE IV fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
563,170	549,696	13,480	»	547,750	210,586 <i>10,007 96</i>	<i>N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant de liquidations de créances reportées à l'exercice 1882 et de créances arriérées rattachées audit exercice.</i>
8,898,694	8,824,557	174,557	»	8,755,557	8,440,501 <i>55 196,615 65</i>	
5,477,477	5,585,212	92,265	»	5,556,013	3,402,844 <i>06 6,020 36</i>	
12,850,547	12,559,265	280,082	»	12,457,125	12,055,551 <i>30 212,643 97</i>	
862,586	867,586	»	5,000	867,586	815,228 97	
186,540	182,800	5,740	»	182,800	36,179 41	
1,400,000	1,400,000	»	»	1,400,000	934,064 97	
240,155	56,155	184,000	»	56,155	10,631 96	
⁽¹⁾ 1,079,904	969,904	110,000	»	969,904	978,491 <i>20 41,420 29</i>	<i>(1) Y compris une somme de 112,000 francs en charges extraordinaire et temporaire rattachée au littéra B.</i>
5,768,985	5,476,245	297,740	5,000	5,476,245	2,774,596 <i>51 41,420 29</i>	
AUGMENTATION. . . fr.		292,740				

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
COMMISSIONS.		
Comité mixte de législation (ancien comité du contentieux)		
50	°	Jetons de présence des membres et frais accessoires
		TOTAL DU CHAPITRE V fr.
CHAPITRE VI.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
51	°	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS.		
52	°	Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics
		TOTAL DU CHAPITRE VII fr.
CHAPITRE VIII.		
SECOURS.		
53	a.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés fr. 17,525 »
		Secours à des ouvriers ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés. 12,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE VIII fr.
CHAPITRE IX.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
54	°	Dépenses imprévues non libellées au Budget ; secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 53
		TOTAL DU CHAPITRE IX fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votes POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	4,240 55 <i>1,060 »</i>	N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1882 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	4,240 55 <i>1,060 »</i>	
67,000 »	67,000 »	»	»	67,000 »	68,917 95	
67,000 »	67,000 »	»	»	67,000 »	68,917 95	
22,200 »	22,200 »	»	»	22,200 »	18,210 17	
22,200 »	22,200 »	»	»	22,200 »	18,210 17	
20,525 »	20,525 »	»	»	28,525 »	33,310 »	
29,525 »	29,525 »	»	»	28,525 »	33,310 »	
15,750 »	15,750 »	»	»	(¹) 15,750 »	20,296 48 <i>11,468 83</i>	(1) Une somme de 54,000 francs est demandée comme crédit supplémentaire.
15,750 »	15,750 »	»	»	15,750 »	20,296 48 <i>11,468 83</i>	

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h1>Récapitulation</h1> <hr/>	
I.	Administration centrale
II.	Chemins de fer
III.	Postes et télégraphes
IV.	Marine
V.	Commissions
VI.	Traitements de disponibilité
VII.	Pensions
VIII.	Secours
IX.	Dépenses imprévues
TOTAL DU BUDGET.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1885.	CRÉDITS votes POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1882.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
542,250	354,350	•	12,100	348,150	810,852 71 7,834 25	<i>N. B. Les chiffres en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations des créances reportées à l'exercice 1882 et de créances arriérées rattachées audit exercice.</i>
74,871,731	74,550,545	341,186	•	75,380,565	74,516,145 57 260,967 93	
12,859,547	12,559,265	280,082	•	12,457,125	12,055,551 59 212,643 97	
5,768,985	5,476,245	292,740	•	5,476,245	2,774,596 51 41,420 29	
5,000	5,000	•	•	5,000	4,240 55 1,060 •	
67,000	67,000	•	•	67,000	68,917 93	
22,200	22,200	•	•	22,200	18,210 17	
29,525	29,525	•	•	28,525	35,510 •	
15,750	15,750	•	•	15,750	20,296 48 11,468 83	
91,961,588	90,859,680	1,114,008	12,100	91,780,560	90,500,101 51 525,395 32	
AUGMENTATION. . . fr.		1,101,908 •				

(384)

ANNEXES AUX DÉVELOPPEMENTS (MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS).

ANNEXE A.

Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés de la marine.

Littéra.	SERVICES.	Nombre d'agents.	Classe.	Traitement par an.	Charges ordinales.	Dépenses	
						par service.	par littéra.
A	1 ^o <i>Inspection supérieure des services :</i>						
	Inspecteur général, commissaire permanent pour la surveillance de la navigation de l'Escaut, etc.	1	"	9,000 "	9,000 "	9,000 "	
	2 ^o <i>Administration centrale :</i>						
	Inspecteur général chargé de l'administra- tion	1	"	9,000 "	9,000 "		
	Inspecteur ou chef de division	2	1 ^{re}	7,000 "	14,000 "		
	Chef de bureau	4	1 ^{re}	5,000 "	20,000 "		
	Commis-chef	4	"	3,500 "	14,000 "		
	Commis	7	1 ^{re}	2,700 "	18,000 "		
	Id.	8	2 ^e	2,000 "	16,000 "		
						91,900 "	
B	1 ^o <i>Paquebots-postes, surveillance de la grande pêche et écoles des mousses :</i>						
	Inspecteur	1	1 ^{re}	7,000 "	7,000 "		
	Chef de bureau	1	1 ^{re}	5,000 "	5,000 "		
	Commis	2	1 ^{re}	2,700 "	5,400 "		
	Id.	3	2 ^e	2,000 "	6,000 "		
	Chef de dépôt	1	"	3,500 "	3,500 "		
	Agent payeur	1	"	1,500 "	1,500 "		
	Magasinier	1	"	2,200 "	2,200 "		
	Commandant	7	1 ^{re}	5,000 "	35,000 "		
	Premier lieutenant	3	"	3,500 "	10,500 "		
	Lieutenant	4	"	3,000 "	12,000 "		
	Maître	9	"	1,700 "	14,500 "		
				1,500 "			
	Contre-maître charpentier, d'équipage ou de manœuvre	9 7	"	1,400 " 1,320 "	21,840 "		
	Matelot	55	"	1,500 "	71,500 "		
	Matelot auxiliaire	7	"	900 "	6,300 "		
	Mécanicien-chef	2 1	1 ^{re}	3,500 " 3,000 "	10,000 "		
Id.	4	2 ^e	2,700 "	10,800 "			
					223,040 "		
	A REPORTER						

Littéra.	SERVICES.	Nombre d'agents.	Classe.	Traitement par an.	Charges ordinaires.	Dépenses	
						par service.	par littéra.
	REPORT.				225,040 »		
	Machiniste	4	»	2,500 »	0,200 »		
	Id.	4	»	2,000 »	8,000 »		
	Contre-maitre chauffeur.	4	»	1,320 »	5,280 »		
	Chauffeur.	45	»	1,300 »	58,500 »		
						504,020 »	
	2° <i>Hydrographie :</i>						
	Ingénieur en chef	1	1 ^{re}	7,000 »	7,000 »		
	Ingénieur.	1	1 ^{re}	5,000 »	5,000 »		
	Commis	1	1 ^{re}	2,700 »	2,700 »		
	Matelot auxiliaire	1	»	900 »	900 »		
						15,600 »	
	3° <i>Passage d'eau entre Anvers et la Tête de Flandre :</i>						
	Patron	2	»	2,600 »	5,200 »		
	Receveur	2	»	1,600 »	3,200 »		
	Second	2	»	1,500 »	3,000 »		
	Releveur	1	»	1,200 »	1,200 »		
	Machiniste	2	»	2,000 »	4,000 »		
	Id. adjoint	1	»	1,450 »	1,450 »		
	Contre-maitre chauffeur.	2	»	1,320 »	2,640 »		
	Chauffeur.	1	»	1,500 »	1,500 »		
	Matelot.	7	»	1,500 »	9,100 »		
						51,090 »	
	4° <i>Indemnités d'embarquement, primes d'économie et de régularité au personnel des machines, etc., compris au littéra B.</i>				11,762 »		
						11,762 »	
						562,472 »	
	1° <i>Constructions maritimes :</i>						
	ingénieur en chef	1	1 ^{re}	7,000 »	7,000 »		
	Ingénieur.	3	1 ^{re}	5,000 »	15,000 »		
	Conducteur mécanicien	2	»	4,000 »	8,000 »		
	Conducteur charpentier	1	»	3,000 »	5,000 »		
	Sous-conducteur charpentier	1	»	2,300 »	2,300 »		
	Chef de bureau.	1	1 ^{re}	5,000 »	5,000 »		
	Commis-chef	1	»	3,500 »	5,500 »		
	Commis	1	1 ^{re}	2,700 »	2,700 »		
	Id.	6	2 ^e	2,000 »	12,000 »		
	Chef-pilote	1	3 ^e	3,500 »	3,500 »		
						61,800 »	
	A REPORTER.					61,800 »	

Littéra.	SERVICES.	Nombre d'agents.	Classe.	Traitement par an.	Charges ordinaires.	Dépenses	
						par service.	par littéra.
	Report.				61,800 »		
	2° Police maritime :						
	Commissaire maritime	1	1 ^{re}	5,000 »	5,000 »		
	Id. id.	1	2 ^e	4,000 »	4,000 »		
	Id. id.	5 { 2 1	3 ^e	3,500 » 5,100 »	10,100 »		
	Id. id.	5	4 ^e	2,700 »	13,500 »		
	Id. id.	5	5 ^e	2,000 »	6,000 »		
	Commis	1	2 ^e	2,000 »	2,000 »		
	Agent	5	»	1,200 »	6,000 »		
	Id.	6	»	1,100 »	6,600 »		
	Matelot rameur	4	»	1,100 »	4,400 »		
						57,600 »	
	3° École de navigation :						
	Indemnité à l'inspecteur des écoles	»	»	»	1,000 »		
	Professeur principal	1	»	4,400 »	4,400 »		
	Id. id.	1	»	3,600 »	3,600 »		
	Id. de commerce	1	»	2,000 »	2,000 »		
	Id. d'anglais	2	»	1,200 »	2,400 »		
	Id. de navigation	1	»	600 »	600 »		
						14,000 »	
C (suite)	4° Pilotage :						
	Inspecteur	1	1 ^{re}	7,000 »	7,000 »		
	Sous-inspecteur	2	»	5,000 » 4,500 »	9,500 »		
	Chef de bureau	2	1 ^{re}	5,000 »	10,000 »		
	Commis-chef	1	»	5,500 »	5,500 »		
	Commis	4	1 ^{re}	2,700 »	10,800 »		
	Id.	8	2 ^e	2,000 »	16,000 »		
	Chef de dépôt	1	»	5,500 »	5,500 »		
	Agent-payeur	1	»	1,500 »	1,500 »		
	Matelot rameur	2	»	1,500 »	5,000 »		
	Matelot	2	»	1,500 » 1,200 »	2,500 »		
	Chef-pilote	2	1 ^{re}	4,000 »	8,000 »		
	Id.	2	2 ^e	3,500 »	7,000 »		
	Id.	1	3 ^e	3,500 »	3,500 »		
	Id.	1	4 ^e	2,500 »	2,500 »		
	Id.	2	5 ^e	500 »	600 »		
	A REPORTER.				88,700 »	153,400 »	

Littéra.	SERVICES.	Nombre d'agents.	Classe.	Traitement par an.	Charges ordinales.	Dépenses	
						par service.	par littéra.
	Report				88,700 »	135,400 »	
	Patron	1	»	2,600 »	2,600 »		
	Signaleur des marées	3 { 1 2	»	1,800 » 1,100 »	4,000 »		
	Aide-signalneur	3 { 2 1	»	1,200 » 700 »	5,100 »		
	Mécanicien-chef	1	»	2,700 »	2,700 »		
	Machiniste	1	»	2,000 »	2,000 »		
	Id. adjoint	1	»	1,050 »	1,050 »		
	Chauffeur	1	»	1,500 »	1,500 »		
	N. B. Les autres agents : receveurs, patrons-pilotes, pilotes, etc., au nombre de 587, sont rétribués au moyen de l'allocation inscrite à l'article : « Remises » ci-dessous et d'après les recettes procurées au Trésor.					106,050 »	
	5° Police de la rade à Anvers :						
	Second	1	»	1,050 »	1,050 »		
	Machiniste	1	»	2,000 »	2,000 »		
	Matelot	1	»	1,500 »	1,500 »		
						4,950 »	
	6° Phares, fanaux et feux flottants :						
C (suite)	Patron	7	»	2,000 »	14,000 »		
	Second	2	»	1,650 »	5,500 »		
	Machiniste	4	»	2,000 »	8,000 »		
	Matelot	50	»	1,200 »	56,000 »		
	Chef-garde de phare	4 { 1 3	»	1,800 » 1,500 »	6,300 »		
	Gardien de phare	6 { 2 4	»	1,200 » 1,100 »	6,800 »		
	Garde-fanal	8 { 1 7	»	1,100 » 800 »	6,700 »		
						81,100 »	
	7° Sauvetage :						
	Préposé	4	»	600 »	2,400 »		
	Patron sauveteur	4	»	400 »	1,600 »		
	Contre-maitre sauveteur	6 { 2 4	»	380 » 320 »	2,040 »		
	Matelot sauveteur	33 { 4 29	»	500 » 250 »	8,450 »		
						14,490 »	
	8° Remorque :						
	Mécanicien-chef	1	2 ^e	2,700 »	2,700 »		
	Machiniste	2	»	2,000 »	4,000 »		
	A REPORTER				6,700 »	539,990 »	

(390)

ANNEXE B.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

ÉTAT COMPARATIF DES CADRES DU PERSONNEL

EN 1882 ET 1884.

GRADES ET EMPLOIS.	Traitements organiques.	CADRE GÉNÉRAL		CADRES SPÉCIAUX			
		organique.		Service général.		Voies et travaux.	
		1882	1884	1882	1884	1882	1884
<i>Personnel administratif :</i>							
Administrateur	12.0	5	5	5	5	"	"
Inspecteur général	9.0	4	5	4	5	"	"
Directeur d'administration	9.0 8.0	8	5	2	1	2	1
Directeur de service et inspecteur de direction	8.0 7.0	6	11	"	1	"	1
Inspecteur	8.0 7.0 6.5 6.0 5.5	22	15	5	1	2	1
Chef de division	7.0 6.5 6.0 5.5	18	16	2	2	2	1
Chef de bureau	5.0 4.5 4.0 3.5	112	103	12	6	19	17
Contrôleur	5.0 4.5 4.0 3.5	74	70	"	"	"	"
Contrôleur-payeur	4.0 3.6 3.3 3.0 2.7	15	"	"	"	"	"
Commis-chef	3.5 3.1	109	99	15	8	20	14
Vérificateur	3.5 3.1	62	33	"	"	"	"
Chef de dépôt principal ou chef de fabrication principal (1)	5.0 4.5	5	5	"	"	"	"
Chef de dépôt	4.0 3.5 3.1 2.7 2.3	12	12	1	1	"	"
Chef de station	3.0 4.5 4.0 3.5 3.1 2.7 2.3 2.0 1.8 1.65	597	626	"	"	"	"
A REPORTER . . . fr.		1,049	1,023	42	30	45	35

(1) 23,500 — 4,350. Il n'est porté que la moitié de la dépense pour le chef de dépôt principal du timbre et le chef de fabrication principal, l'autre moitié étant supportée par l'administration des Postes et Télégraphes.

ORGANIQUES.						NOMBRE d'emplois par traitements. 1884	DÉPENSE (1884)	
Traction et matériel.		Exploitation		Contrôle des recettes et des matières.			partielle.	totale.
1882	1884	1882	1884	1882	1884			
»	»	»	»	»	»	5	»	60,000
»	»	»	»	»	»	5	»	45,000
1	1	1	1	2	1	2	18,000	42,000
						3	24,000	
»	»	5	7	1	2	6	48,000	85,000
						5	35,000	
1	»	12	9	4	2	4	28,000	82,000
						3	19,500	
						5	18,000	
						3	16,500	
2	1	7	6	5	6	4	28,000	100,000
						4	26,000	
						4	24,000	
						4	22,000	
18	17	47	47	16	16	25	125,000	456,500
						39	175,500	
						»	»	
						39	156,000	
6	5	41	41	27	24	23	115,000	314,500
						23	105,500	
»	»	»	»	15	»	»	»	»
25	26	50	50	1	1	50	175,000	326,900
						49	151,900	
5	2	18	18	39	35	27	94,500	175,100
						26	80,600	
4	4	»	»	1	1	2	10,000	19,150
						3	15,500	
11	11	»	»	»	»	5	20,000	41,700
						3	10,500	
						2	6,200	
						1	2,700	
						1	2,500	
»	»	597	626	»	»	23	109,250	1,207,000
						32	119,800	
						102	262,500	
						215	364,410	
						254	351,040	
73	67	778	805	111	86			2,952,850

GRADES ET EMPLOIS.	Traitements organiques.	CADRE GÉNÉRAL		CADRES SPÉCIAUX			
		organique.		Service général.		Voies et travaux.	
		1882	1884	1882	1884	1882	1884
Report.		1,040	1,025	42	30	45	35
Receveur	5.0	101	88	"	"	"	"
	4.5						
	4.0						
	3.5						
	3.1						
Commis	2.7	2,614	2,450	101	64	230	227
	2.5						
	2.0						
	2.7						
	2.5						
Commis auxiliaire	2.0	345	590	2	9	51	29
	1.8						
	1.65						
	1.5						
	1.55						
Premier chef-garde	3.2	35	35	"	"	"	"
	2.9						
	2.5						
Chef-garde et chef-facteur de station.	2.2	485	505	"	"	"	"
	2.1						
	1.85						
Garde et facteur de station	1.85	1,447	1,412	"	"	"	"
	1.65						
	1.45						
Officier de police et interprète.	1.75	55	53	"	"	"	"
	1.55						
	1.5						
Dessinateur expéditionnaire.	2.2	56	28	"	"	18	18
	2.0						
	1.8						
	1.5						
Expéditionnaire	1.2	55	30	28	26	"	"
	2.2						
	2.0						
Personnel hors cadres	1.8	5	4	"	"	"	"
	1.6						
	1.4						
Service de la police judiciaire.	1.2						
Agent commercial.		5	5	"	"	"	"
Service des malles.		8	7	"	"	"	"
Directeur de service et inspecteur de direction	8.0	10	13	"	"	5	6
	7.0						
À REPORTER. fr.		6,220	6,059	173	129	358	315

(a) Y compris 32 agents transférés de l'exploitation, le service de statistique des marchandises, dans les bureaux de 1^{re} et 2^e catégories incombant actuellement au service des recettes.

(b) Y compris 12 agents transférés du service de l'exploitation, le travail de statistique dans les stations de 1^{re} et 2^e catégories incombant actuellement au service des Recettes.

ORGANIQUES.						NOMBRE d'emplois par traitements. 1884	DÉPENSE (1884)	
Traction et matériel.		Exploitation.		Contrôle des recettes et des matières.			partielle.	totale.
1882	1884	1882	1884	1882	1884			
75	67	778	805	111	86	0	"	2,953,850
						3	15,000	268,500
						3	15,500	
						8	52,000	
						13	45,500	
"	"	"	"	101	88	22	68,200	268,500
						17	45,900	
						14	52,200	
						8	16,000	
						490	1,325,000	4,817,150
						490	1,127,000	
						466	952,000	
370	546	1,459	1,370	465	(a) 445	441	727,650	
						441	575,500	557,700
						122	154,200	
						59	78,000	
						59	70,200	
						59	97,350	1,051,500
						58	87,000	
56	56	205	222	51	(b) 74	58	78,500	
						59	70,800	
						59	40,950	100,700
						59	35,100	
						12	38,400	
"	"	35	35	"	"	12	34,800	1,051,500
						11	27,500	
"	"	485	503	"	"	168	569,600	2,174,500
						168	552,800	
						167	508,900	
						282	521,700	81,500
2	2	1,445	1,410	"	"	424	699,600	
						424	614,800	81,500
						282	358,400	
"	"	55	55	"	"	18	51,500	43,500
						18	27,900	
						17	22,100	
						1	2,200	51,000
						5	6,000	
18	10	"	"	"	"	7	12,600	
						7	10,500	
						10	12,000	
						4	8,800	15,500
						5	10,000	
						6	10,800	
1	1	4	3	"	"	6	9,600	21,500
						5	7,000	
						4	4,800	
"	"	5	4	"	"	4	"	10,500
"	"	3	3	"	"	3	"	
"	"	8	7	"	"	7	"	
						6	48,000	97,000
5	7	"	"	"	"	7	49,000	
525	489	4,456	4,415	728	691			12,120,600

GRADES ET EMPLOIS	Traitements organiques.	CADRE GÉNÉRAL		CADRES SPÉCIAUX			
		organique.		Service général.		Voies et travaux.	
		1882	1884	1882	1884	1882	1884
REPORT		6,220	6,039	175	120	558	515
Ingénieur en chef ou principal.	8.0	16	13	1	»	6	4
	7.0						
	6.5						
	6.0						
Ingénieur	5.0	77	67	1	»	34	50
	4.5						
	4.0						
	3.5						
Sous-ingénieur	3.1	22	9	»	»	5	3
	2.7						
Chef de section principal	5.5	15	15	»	»	9	8
	5.0						
Chef de section	4.5	55	45	»	»	41	35
	4.0						
	3.5						
Sous-chef de section	3.1	125	124	»	»	107	106
	2.7						
	2.5						
	2.0						
Chimiste	2.7 à 4.5	1	1	»	»	»	»
Préparateur	2.0 à 3.1	1	1	»	»	»	»
Chef de bureau de dessin	4.5	2	2	»	»	»	»
	4.0						
	3.5						
Dessinateur-chef	3.5	5	5	»	»	3	3
	3.1						
Dessinateur	2.7	21	21	»	»	16	16
	2.5						
	2.0						
TOTAUX	1.65	6,558	6,342	175	120	550	520

Frais d'intérims, de changements de résidence, de déplacements, etc., etc.

Traitements organiques des agents « hors cadres » par suite de suppressions d'emplois

TOTAL des dépenses organiques

Allocations du budget de 1884 augmentées des compléments de crédits (fr. 20,000) à prévoir aux budgets subséquents.

Insuffisance temporaire des allocations

ORGANIQUES.						NOMBRE d'emplois par traitements. 1884	DÉPENSE (1884)	
Traction et matériel.		Exploitation.		Contrôle des recettes et des matières.			partielle.	totale.
1882	1884	1882	1884	1882	1884			
525	480	4,456	4,415	728	691			12,220,600
0	9	•	•	•	•	3 3 3 4	21,000 19,500 18,000 22,000	80,500
42	37	•	•	•	•	13 13	65,000 58,500	277,500
17	6	•	•	•	•	5 4	15,500 10,800	26,300
6	7	•	•	•	•	7 8	38,500 40,000	78,500
12	10	•	•	•	•	15 15 15	67,500 60,000 52,500	180,000
18	18	•	•	•	•	31 31 31 31	96,100 85,700 71,500 62,000	315,100
1	1	•	•	•	•	1	•	4,500
1	1	•	•	•	•	1	•	3,100
2	2	•	•	•	•	1 1	4,500 4,000	8,500
2	2	•	•	•	•	3 2	10,500 6,200	16,700
5	5	•	•	•	•	4 4 7 6	10,800 9,200 14,000 9,900	43,900
640	587	4,456	4,415	728	691			13,253,200
								771,500
								164,700
								14,189,400
								14,072,855
								116,565

(218)

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VII

(MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS).

NOTE

A L'APPUI DES PRÉVISIONS DE DÉPENSE.



(100)

Les crédits votés au Budget de l'exercice 1884 (Tableau VIII), pour les dépenses du Département des Travaux publics, s'élèvent à fr. 90,859,680 »

D'après le projet de Budget qui est proposé pour l'exercice 1885, ces crédits sont fixés à la somme de 91,961,588 »

et présentent, par conséquent, une augmentation de . . fr. 1,101,908 »

se répartissant entre les divers services dont les allocations sont modifiées ainsi qu'il suit :

	1884.	1885.	DIFFÉRENCE.	
			EN PLUS.	EN MOINS.
Administration centrale	534,550	342,250	»	12,100
Chemins de fer	74,530,545	74,871,751	541,186	»
Postes et Télégraphes	12,559,265	12,839,547	280,082	»
Marine	5,476,245	5,768,985	292,740	»
	TOTALS . . . fr.		1,114,008	12,100
	AUGMENTATION EN 1885 . . . fr.		1,101,908	

Les explications qui vont suivre permettront d'apprécier la nature et les causes des modifications qui ont amené ce résultat.

Il n'est pas inutile, toutefois, de faire remarquer, dès à présent, que dans cette augmentation figurent un crédit essentiellement temporaire de 112,000 francs pour le renouvellement des deux générateurs d'un des paquebots de la ligne d'Ostende-Douvres et un autre de 149,000 francs nécessité par l'organisation d'un service nouveau de surveillance des pêcheries dans la mer du Nord, conséquence de la convention internationale du 6 mai 1882.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 3. — *Frais de route et de séjour.*

Crédit demandé pour 1884 fr.	9,500 »
— — — 1885	6,500 »
	En moins pour 1885 . . fr.
	3,000 »

par suite, notamment, de la suppression d'un inspecteur au service de surveillance des chemins de fer concédés.

ART. 4. — *Traitements des huissiers, messagers, concierges, salaires des gens de service et ouvriers.*

Le crédit demandé au Budget de 1884 est de fr. 41,000 »
Il y a lieu d'y ajouter une somme de 900 »
nécessaire pour accorder quelques légères augmentations de salaires et pour allouer des secours aux agents qui se trouveraient dans une position exceptionnelle par suite de maladie ou de malheurs de famille.

Le crédit serait ainsi porté, pour 1885, à fr. 41,900 »

ART. 5. — *Matériel, fournitures de bureau, etc.*

Crédit demandé pour 1884 fr. 85,000 »
— — 1885 75,000 »
En moins pour 1885 fr. 10,000 »

L'ensemble des crédits de l'Administration centrale se trouve ainsi diminué de fr. 12,100 »

CHAPITRE II.

CHEMINS DE FER.

Crédit demandé pour 1885. fr. 74,871,731 »
— — 1884. 74,530,545 »
En plus pour 1885. fr. 541,186 »

Cette différence se répartit comme il suit entre les différents services :

SECTIONS ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS		DIFFÉRENCE.	
	pour 1884.	pour 1885.	EN PLUS.	EN MOINS.
1 ^{re} section. — Services communs	1,858,435 »	1,808,915 »	»	20,520 »
2 ^e Idem. — Voies et travaux	17,426,485 »	17,593,491 »	167,006 »	»
3 ^e Idem. — Traction et matériel.	55,489,570 »	55,690,170 »	200,800 »	»
4 ^e Idem. — Transports	19,809,365 »	20,012,265 »	202,900 »	»
5 ^e Idem. — Perception des recettes et con- trôles	1,766,890 »	1,766,890 »	»	»
	74,550,545 »	74,871,751 »	570,706 »	20,520 »
	EN PLUS . . . fr.		541,186 »	

Cette augmentation aurait été moins forte s'il n'avait été reconnu nécessaire de consacrer en partie les économies provenant de suppressions d'emplois, à l'amélioration des conditions d'avancement des fonctionnaires et employés méritants qui, sans cela, se trouveraient, pour la plupart, privés de toute promotion pendant longtemps.

Les explications qui suivent montrent comment les augmentations et les diminutions se répartissent entre les différents articles.

ART. 7. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

La masse d'habillement verse annuellement au Trésor, à titre de restitution de ses frais d'administration, une somme de 9,000 francs.

Comme ce remboursement n'est plus en rapport avec la dépense qu'il doit couvrir, le montant en a été fixé à 20,000 francs; mais, au lieu d'être porté au tableau des Voies et Moyens, il a été ajouté aux Ressources spéciales (tableau XV), en vue de pouvoir l'affecter au paiement de dépenses de même nature que celles dont il constitue la contre-valeur.

Ce transfert permet de dégrever l'article « Traitements » des services communs d'une somme de fr. 14,500 »
de sorte que l'allocation demandée pour 1884, ci 568,015 »
peut être ramenée à fr. 553,515 »

ART. 8. — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

Crédit demandé pour 1884 fr. 186,420 »
— — 1885 177,400 »
En moins pour 1885 . . fr. 9,020 »

Cette diminution est, à concurrence de fr.	6,420 »
la conséquence des suppressions qui pourront être apportées au cadre des huissiers, messagers, etc., par suite de la réorganisation des services de l'Administration centrale.	
Le surplus	2,600 »
représente la partie qui, dans le remboursement à faire par la masse d'habillement, doit être affectée au payement des salaires (voir art. 7 ci-dessus).	
TOTAL ÉGAL fr.	<u>9,020 »</u>

ART. 9. — *Matériel et fournitures de bureau pour tous les services.*

Crédit demandé pour 1884	1,006,000 »
— — 1885	1,000,000 »
En moins pour 1885 . . . fr.	<u>6,000 »</u>

L'allocation demandée pour 1884, comparée à celle du Budget de 1883, a été diminuée de 164,880 francs par suite de simplifications introduites dans l'administration, de suppressions de formalités et de réductions apportées à l'importance de certaines publications. L'étude de ces réformes se poursuit en attendant qu'elle permette de réaliser de nouvelles économies; c'est pourquoi l'on demande encore pour 1885 un crédit de 1,000,000 de francs.

ART. 13. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1885 fr.	1,440,540 »
— — 1884	1,423,690 »
En plus pour 1885. . . . fr.	<u>16,850 »</u>

Pour mettre la rémunération des chefs et sous-chefs de section de la voie en rapport avec les services rendus par ces fonctionnaires, il a été reconnu nécessaire de relever, dans une certaine mesure, le taux des traitements qui leur étaient attribués.

Ce relèvement donne lieu à une augmentation de charge évaluée à 34,900 »

Les nécessités du service ont, d'autre part, réclamé la création d'une nouvelle section sur le 4^e groupe donnant lieu à une dépense de 7,690 »

ENSEMBLE. . . . fr. 42,590 »

dont il faut déduire l'économie qui résulte de la suppression du groupe de Bruges 23,740 »

Reste égal à l'augmentation. . . . fr. 16,850 »

ART. 15. — *Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie.*

Crédit demandé pour 1885.	fr. 3,492,256 »
— — 1884.	5,342,100 »
	<hr/>
En plus pour 1885.	fr. 150,156 »
	<hr/>

On prévoit que l'entretien des voies exigera, en 1885, la mise en œuvre d'une plus grande quantité de billes que celle qui sera employée en 1884. Les pièces de bois de fondation et les appareils spéciaux seront également plus nombreux que pendant les années antérieures.

De ces divers chefs, il résultera un accroissement de dépenses de 150,156 francs en tenant compte de la baisse assez importante survenue dans le prix des bois employés pour l'entretien des voies.

ART. 18. — *Salaire des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

Crédit demandé pour 1884.	fr. 10,931,500 »
— — 1885.	11,132,500 »
	<hr/>
En plus pour 1885.	fr. 200,800 »
	<hr/>

Le Budget pour 1884 comprend une demande de crédit de 200,000 francs, en vue d'améliorer la position des machinistes et des chauffeurs.

Ainsi que le constatent les explications données à l'appui de cette demande (*Doc. parl.*, n° 102, page 395), l'allocation du crédit de 200,000 francs ne permettrait d'allouer à chaque agent qu'une augmentation d'environ 74 francs, en portant la moyenne générale des salaires à 1,454 francs.

Il a semblé que, pour faire œuvre utile et sérieuse, il convenait de doubler la part d'augmentation à attribuer à chaque intéressé. La moyenne générale des salaires équivaldrait ainsi à 1,530 francs, chiffre qui n'a rien d'exagéré eu égard au service rude et fatigant qui incombe à la catégorie d'agents dont il s'agit.

Le travail fait sur cette base donnera lieu à un accroissement de dépenses de fr. 400,800 »

Déduisant le crédit de 200,000 »
déjà prévu au Budget de 1884,

il reste à solliciter pour 1885 une somme de	fr. 200,800 »
qui, ajoutée à l'allocation demandée pour 1884,	10,931,500 »
	<hr/>
porte à	fr. 11,132,500 »

le montant du crédit à solliciter.

ART. 22. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1885. fr.	9,023,590 »
— — 1884.	8,870,490 »
	<hr/>
En plus pour 1885 . . . fr.	152,900 »

dont la justification suit :

1 ^o Complément des crédits nécessaires pour faire face aux besoins spécifiés à l'article 22 du premier projet de Budget de l'exercice 1884 (<i>Doc. parl</i> , n ^o 102, p. 396) . . .	29,000 »
2 ^o Transfert de l'article 34 (Postes) d'une somme de . . . représentant la moitié du traitement du titulaire d'une station où le projet d'installation du service postal a été abandonné.	1,450 »
3 ^o Admission d'agents nouveaux au service actif à cause de l'extension du trafic et du réseau, et transformation d'emplois de gardes en emplois de chefs-gardes, d'emplois de facteurs en emplois de chefs-facteurs. Régularisation de la position de cinquante gardes admis au commencement de l'hiver pour renforcer le personnel devenu insuffisant . . .	122,450 »
	<hr/>
TOTAL ÉGAL. fr.	152,900 »

ART. 25. — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois et manœuvres par chevaux.*

Crédit demandé pour 1884. fr.	5,947,875 »
— — 1885.	5,997,875 »
	<hr/>
En plus pour 1885 . . . fr.	50,000 »

La réouverture de la station du quai du Rhin, la mise en exploitation des prolongements des bassins du Kattendyk et de la 3^e section des quais du Sud à Anvers nécessiteront un renfort de personnel assez important; de là, une augmentation de 50,000 francs.

CHAPITRE III.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

PREMIÈRE SECTION. — SERVICES COMMUNS.

ART. 51. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1885 fr.	93,104 »
— pour 1884	83,684 »
	<hr/>
En plus pour 1885. . . . fr.	9,420 »

Cette augmentation est destinée à faire face aux dépenses suivantes :

1° Transformation d'un emploi de commis en un emploi de commis-chef, pour le dépôt du timbre à Malines.	fr.	800	»
2° Création de deux emplois de sous-chef et d'un emploi de commis pour le service des bâtiments des postes et télégraphes.		7,900	»
5° Transformation d'un emploi de chef-facteur en un emploi de premier chef-facteur pour le dépôt de Bruxelles-Nord.		720	»
		<hr/>	
TOTAL.	fr.	9,420	»
		<hr/>	

ART. 32. — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou au mois.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	98,650	»
— pour 1884		94,590	»
		<hr/>	
En plus pour 1883.	fr.	4,060	»
		<hr/>	

Cette augmentation est destinée, jusqu'à concurrence de fr. 2,580 » à améliorer la position de quelques agents subalternes:

Le reste, soit		1,680	»
provient d'un transfert de l'article 42 et représente le salaire d'un agent des télégraphes passé au service des bâtiments.		<hr/>	
TOTAL.	fr.	4,060	»
		<hr/>	

SECTION 2. — POSTES.

ART. 34. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	3,224,505	»
— pour 1884		3,144,818	»
		<hr/>	
En plus pour 1883.	fr.	79,687	»
		<hr/>	

Cette augmentation comprend la somme de 27,800 francs représentant la seconde moitié du crédit de 55,600 francs justifié au projet du Budget de 1884 (*Doc. parl.*, n° 192, page 599). Le surplus, soit 51,887 francs, est destiné à faire face aux besoins suivants :

1° Transformation de deux emplois de chef de bureau en emplois de chef de division.	fr.	4,000	»
2° Transformation d'un emploi de commis-chef en emploi de chef de bureau, et création d'un emploi de vérificateur à l'Administration centrale		5,475	»
3° Création d'un emploi de chef de bureau, et transformation de cinq emplois de commis en emplois de commis-chef, au service d'exécution		8,250	»
4° Admission de 40 commis		72,000	»
5° Création de bureaux		10,000	»
6° Amélioration de position du personnel des auxiliaires et des sous-percepteurs		50,550	»
TOTAL.		fr.	150,275 »
<hr/>			
dont la moitié, soit	fr.	65,137	»
est nécessaire pour l'année 1885.			
7° Frais de déplacements, d'intérim, etc.		3,000	»
ENSEMBLE.		fr.	68,137 »

dont il y a lieu de déduire :

1° Une somme de	fr.	41,900	»
transférée à l'article 35, en vue de la transformation de sept emplois de commis en emplois de facteurs-trieurs.			
2° Une somme de		4,450	»
transférée à l'art. 22.			
3° Une somme de	fr.	2,900	»
montant du versement à effectuer par la masse d'habillement au Budget des Ressources spéciales, à titre de frais d'administration.			
Soit.		_____	16,250 »
RESTE.		fr.	51,887 »

ART. 35. — Traitements et indemnités des facteurs, etc

Crédit demandé pour 1885	fr.	3,774,379	»
— pour 1884		3,622,129	»
En plus pour 1885.		fr.	152,250 »

Cette augmentation comprend :

REPORT. . . . fr. 132,250 »

A. Le troisième tiers du crédit de 50,000 francs demandé en 1883, pour reviser le cadre des facteurs . fr. 17,000 »

B. Le transfert de l'article 36 d'une somme de 17,600 » pour convertir en emplois de facteur rural, 20 services de piéton-entrepreneur.

C. Une somme de 11,900 » dont le transfert de l'article 34 a été justifié.

ENSEMBLE. . . . fr. 46,500 »

Le surplus, soit fr. 103,750 » est destiné à faire face aux besoins suivants :

1° Création d'un emploi de chef-facteur, de 7 emplois de facteur-trieur, de 58 emplois de facteur des postes et de 65 emplois de facteur rural fr. 142,020 »

2° Frais de remplacement des nouveaux agents 14,815 »

3° Augmentation du salaire des aides, messagers, classeurs, etc. 3,440 »

TOTAL. . . . fr. 160,275 »

dont les deux tiers, diminués des 17,600 francs transférés de l'article 36, suffiront pour 1883 fr. 89,250 »

4° Relèvement partiel du salaire des facteurs. Surnuméraires chargés de remplacer les facteurs. 12,500 »

5° Indemnités à allouer aux facteurs chargés de l'encaissement des effets de commerce. 4,000 »

Total égal à la somme ci-dessus. . . . fr. 103,750 »

ART. 36. — *Transport des dépêches, etc.*

Crédit demandé pour 1885. fr. 530,740 »

— — pour 1884. 548,340 »

La diminution de. fr. 17,600 »

est égale à la somme transférée à l'article précédent.

ART. 39. — *Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie.*

Crédit demandé pour 1885. fr. 740,820 »

— — pour 1884. 780,820 »

En moins pour 1885. . . . fr. 40,000 »

Cette diminution porte sur le littéra *A* de l'article 39 qui est relatif au matériel, fournitures de bureau, impressions, achat de livres, reliures, etc.

SECTION 3. — TÉLÉGRAPHES.

ART. 41. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1885	fr. 2,031,856 »
— — pour 1884	2,003,361 »
	<hr/>
En plus pour 1885.	fr. 28,495 »
	<hr/>

Cette augmentation est destinée à faire face aux besoins suivants :

1 ^o Transformation de deux emplois de commis en deux emplois de commis-chef pour l'Administration centrale	fr. 1,600 »
2 ^o Relèvement de classe de quelques perceptions existantes et érection de bureaux télégraphiques en perceptions de 4 ^e classe	fr. 4,440 »
3 ^o Transformation de trois emplois de commis-chef en emplois de chef de bureau et de cinq emplois de commis en emplois de commis-chef, pour quelques bureaux télégraphiques importants	7,450 »
4 ^o Admission de 15 commis nouveaux	31,500 »
	<hr/>
ENSEMBLE.	fr. 44,990 »
	<hr/>

dont la moitié est suffisante pour l'exercice 1883, soit.	fr. 22,495 »
5 ^o Augmentation normale des frais de déplacements, intérêts, primes aux agents des postes et des chemins de fer de l'État, pour coopération au service télégraphique, etc.	6,000 »
	<hr/>
Total égal à l'augmentation ci-dessus.	fr. 28,495 »
	<hr/>

ART. 42. — *Salaires des agents payés à la tâche, etc.*

Crédit demandé pour 1885	fr. 1,069,270 »
— — pour 1884	1,006,500 »
	<hr/>
En plus pour 1885.	fr. 62,770 »
	<hr/>

Cette augmentation de crédit est destinée à pourvoir aux besoins suivants :

1° Port à domicile des télégrammes et admission de porteurs dans les nouveaux bureaux à ouvrir	fr.	19,000	»
2° Admission de quatre poseurs, nécessitée par les nouvelles installations télégraphiques et téléphoniques		4,320	»
3° Transformation d'emplois d'élèves en emplois d'auxiliaires et amélioration de position de ces agents		20,600	»
4° Primes et indemnités pour service de nuit, intérim des auxiliaires; allocations aux compagnies concessionnaires de chemins de fer et aux agents d'autres services, pour coopération à la transmission des télégrammes		18,850	»
5° Amélioration de la position de quelques ouvriers du service administratif		1,680	»
ENSEMBLE.		fr.	64,450
dont il y a lieu de déduire une somme de		1,680	»
Total égal à l'augmentation ci-dessus.		fr.	<u>62,770</u>

ART. 44. — Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne.

Crédit demandé pour 1883	fr.	2,000	»
— — 1884		1,000	»
L'augmentation de	fr.	<u>1,000</u>	»

est destinée à mettre l'allocation en rapport avec la dépense réelle.

CHAPITRE IV.

MARINE.

ART. 45. — Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.

Crédit demandé pour 1883	fr.	862,586	»
— pour 1884		867,386	»
En moins pour 1883.		fr.	<u>5,000</u>

Cette diminution est le résultat des mesures suivantes :

La suppression de divers emplois par suite de la réorganisation du service produira une économie de fr. 16,000 »
Par contre, il y a lieu de prévoir les augmentations ci-après :

1° Extension du personnel à résulter de l'installation à bord			
A REPORTER.		fr.	<u>16,000</u>

REPORT. . . . fr. 16,000 »

des bateaux-phares mouillés au « West-Hinder » et dans les « Wielingen », d'appareils pour signaux phoniques en temps de brume, savoir :

4 machinistes	fr.	8,000	»
2 matelots		2,400	»
Indemnités d'embarquement.		1,700	»
ENSEMBLE.		fr.	12,100
dont la moitié suffira pour 1885, soit	fr.	6,050	»
2 ^o Formation de l'équipage du petit steamer à affecter à la police de la rade d'Anvers.			
1 second.	fr.	1,650	»
1 machiniste		2,000	»
1 matelot		1,300	»
ENSEMBLE.		fr.	4,950
Total des augmentations.		fr.	11,000
Reste une diminution égale à la somme ci-dessus, de		fr.	5,000

ART. 46. — *Traitements, salaires, indemnités, etc.*

Crédit demandé pour 1885	fr.	186,540	»
— pour 1884		182,800	»
En plus pour 1885.		fr.	3,740

Cette augmentation se justifie comme il suit :

1 ^o Salaire du gardien d'un feu complémentaire à établir à Hoedekenskerke (section néerlandaise de l'Escaut) et destiné à permettre aux navires descendant ou remontant le fleuve de faire avec sécurité la traversée d'Hoedekenskerke à l'Eendracht polder et vice versa.	fr.	1,000	»
2 ^o Salaires de deux matelots provisoires pour renforcer le personnel embarqué à bord du steamer de l'hydrographie, par suite des difficultés que présentent les sondages à effectuer aux bouches de l'Escaut et pour mieux assurer la sécurité du steamer pendant ces opérations, qui se font au moyen d'un canot à rames.		1,440	»
3 ^o Salaire d'un chauffeur à mettre à bord du petit steamer à affecter à la police de la rade d'Anvers.		1,300	»
Total égal à l'augmentation ci-dessus.		fr.	3,740

ART. 48. — Subsidés.

Crédit demandé pour 1885	fr.	240,155	»
— pour 1884		56,155	»
		<hr/>	
En plus pour 1885.	fr.	184,000	»

Cette augmentation se décompose comme il suit :

1° Traitements, vivres, etc., des officiers et de l'équipage de l'avis qui sera chargé, conformément à la convention internationale de La Haye en date du 6 mai 1882, de participer à la surveillance permanente des pêcheries dans la mer du Nord, en vue de prévenir les conflits entre pêcheurs et de réprimer les actes de déprédation :

1 commandant	fr.	5,000	»
1 premier lieutenant		3,500	»
2 seconds		6,000	»
1 médecin		3,500	»
1 maître		1,700	»
1 contre-maitre		1,400	»
1 —		1,320	»
1 charpentier		1,520	»
1 voilier		1,500	»
5 matelots à 1,300.		3,900	»
12 — à 1,200.		14,400	»
1 mécanicien		3,500	»
1 machiniste		2,500	»
1 contre-maitre chauffeur.		1,400	»
6 chauffeurs à 1,500.		7,800	»
Indemnités de vivres aux officiers et à l'équipage		20,660	»
		<hr/>	
		79,000	»

2° Entretien de 80 mousses. — La mise en service du croiseur mentionné ci-dessus permettra de donner de l'extension à l'école des mousses et de porter le nombre de ceux-ci à 150. L'école serait alors une pépinière efficace de marins et rendrait de grands services, notamment à l'industrie de la pêche qui, aujourd'hui, manque d'équipages fr. 55,000 »

3° Charbons, huiles, graisses, etc., nécessaires pour ce navire et frais d'entretien fr. 70,000 »

Total égal à l'augmentation ci-dessus fr. 184,000 »

ART. 49. — Traction et matériel.

Crédit demandé pour 1885	fr.	1,079,904	»
— — 1884		969,904	»
		<hr/>	
En plus pour 1885.	fr.	110,000	»

Cette augmentation se justifie comme il suit :

Chaque année, les générateurs d'un des paquebots de la ligne d'Ostende à Douvres doivent être renouvelés; les charges permanentes inscrites au Budget permettent de faire face à cette dépense. Mais comme il y a sept paquebots en service et que les appareils dont il s'agit ne peuvent sans danger fonctionner au delà de quatre ans et demi à cinq ans, il arrive qu'il y a lieu de pourvoir, pendant un même exercice, au remplacement de deux paires de chaudières. Le cas se présentera en 1883 et donnera lieu à une dépense de fr. 112,000 »

Par contre, l'allocation subit une diminution de 2,000 »

par suite de la suppression du subside pour l'école des enfants des pilotes belges à Flessingue, ce qui réduit l'augmentation à fr. 110,000 »

chiffre indiqué ci-dessus.

